

8 BONNES RAISONS D'IMPLIQUER LES COLLABORATEURS DANS LES PROJETS DE SOLIDARITE DE L'ENTREPRISE

1. Contribuer au Développement Durable

- Participer au développement économique et social de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue et ainsi y être mieux intégrée
- Développer des collaborations avec différentes parties prenantes et ainsi être en cohérence et complémentarité avec les besoins de la communauté
- Plus largement, participer au développement pérenne de la société, assurant la croissance actuelle et future

2. Développer l'image et la réputation de l'entreprise

- Développer de nouveaux angles de communication, valoriser à voir l'engagement sociétal de l'entreprise, incarné par les collaborateurs eux-mêmes
- Nourrir l'image employeur, notamment auprès des jeunes, en forte attente quant à la citoyenneté active de leurs futurs employeurs
- Retenir les talents et/ou favoriser un recrutement de qualité

3. Renforcer la culture et décliner, de manière opérationnelle, les valeurs de l'entreprise

- Accroître la fierté d'appartenance par les valeurs incarnées et partagées
- Proposer ou continuer une activité positive commune dans un contexte incertain ou de changement

4. Améliorer le travail en équipe et favoriser la cohésion interne

- Décloisonner les rapports hiérarchiques
- Favoriser des rencontres entre collaborateurs de différents services et découvrir leur métier, et ainsi faciliter des collaborations professionnelles ultérieures
- Enrichir le dialogue social, grâce à ces projets porteurs de valeurs fortement mobilisatrices et fédératrices

5. Maintenir la motivation et l'implication des collaborateurs dans l'entreprise

- Valoriser les savoir-être et les savoir-faire, sources d'émulation et de reconnaissance
- Nourrir le sentiment d'appartenance et la confiance vis-à-vis de l'entreprise
- Faciliter le lien entre vie privée et vie professionnelle pour les collaborateurs déjà engagés à titre personnel

6. Mieux gérer les compétences et les carrières

- Développer des savoirs qui viendront enrichir le panel de compétences de l'entreprise
- Diversifier les outils de développement personnel de l'entreprise
- Contribuer à l'amélioration de la gestion des départs en retraite en proposant des actions qui peuvent se prolonger en tant que bénévole retraité

7. Favoriser la créativité et l'innovation

- S'ouvrir à des nouveaux enjeux de société, qui peuvent être progressivement pris en compte dans les process de l'entreprise
- Favoriser des champs de réflexion nouveaux, ainsi que la créativité et l'innovation dans l'exercice de son métier

8. Intégrer la RSE dans les actions de marketing

- Mettre en place des opérations de produit-partage mobilisant la force de vente et les clients
- Contribuer à la R&D grâce à une meilleure connaissance des marchés sur lesquels l'entreprise opère, voire adapter l'offre à des populations spécifiques, et envisager ainsi d'éventuels nouveaux marchés